

Un patrimoine industriel sans projet : les archives d'entreprises en Rhône-Alpes

Vital Chomel

Citer ce document / Cite this document :

Chomel Vital. Un patrimoine industriel sans projet : les archives d'entreprises en Rhône-Alpes. In: Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie, n°2-4/1996. Mémoires d'industries. pp. 11-22;

doi : <https://doi.org/10.3406/mar.1996.1592>

https://www.persee.fr/doc/mar_0758-4431_1996_num_24_2_1592

Fichier pdf généré le 04/04/2018

Abstract

Chomel (Vital). — An industrial heritage without project : the archives of firms from the Rhône-Alpes region

Despite the recent creation of a «Archive centre of the world of work» («Centre des archives du monde du travail») located in Roubaix that is far away from most french departments, the problems posed by the collection, the classification and the communication of the archives of private and public firms remain very acute in France today.

The publication of a very comprehensive work written by François Robert, *Les archives d'entreprises en Rhône-Alpes, XIXe-XXe siècles* (*The archives of firms in Rhône-Alpes, 19th-20th century*), enables a clarification concerning the second most important industrial region in France. If the results, which have a considerable importance, have been acquired by the departemental and council archives services, if others are purchased by institutions and firms which are aware of the urgency of the problem, the safeguard of this type of documents can not be efficient without the creation of a regional action which the ministry of Culture does not seem to envisage in the short term in the frame of its heritage policy for which this ministry is responsible.

Résumé

En dépit de la récente création d'un «Centre des archives du monde du travail» implanté à Roubaix et donc excentré par rapport à la plupart des départements français, les problèmes posés par la collecte, le classement et la communication des archives d'entreprises privées et publiques demeurent aigus dans la France d'aujourd'hui.

La publication d'un ouvrage étendu dû à François Robert, *Les archives d'entreprises en Rhône-Alpes, XIXe-XXe siècles*, permet de faire le point dans la deuxième région industrielle de France. Si des résultats de considérable importance ont été acquis par les services d'archives départementaux et communaux, si d'autres sont dus à des institutions et des firmes conscientes d'une urgence, la sauvegarde de ce type de documents ne saurait être efficace sans la mise en place d'une action régionale que le Ministère de la Culture ne semble pas envisager à brève échéance dans la politique du patrimoine de sa responsabilité.

Un patrimoine industriel sans projet

Les archives d'entreprises en Rhône-Alpes

Vital Chomel

DES manufactures privilégiées de l'ère colbertienne dans la France d'Ancien Régime, aux complexes établissements de nos multinationales, affrontées à la « déchirure » de 1974, les processus d'industrialisation, de même que les stratégies d'entreprises capitalistes désormais réhabilitées jusque dans leur quête du profit, ne cessent de susciter interrogations et débats sur les économies et les civilisations contemporaines. Au travers des phases et des cycles qui en rythment la vie selon un auteur récent⁽¹⁾ : pré-industrialisation, proto-industrialisation, naissance de la grande industrie, seconde industrialisation, « Trente glorieuses », etc., économistes et sociologues certes, mais aussi historiens et ethnologues soulèvent des questions essentielles pour l'intelligence d'un mouvement pluri-séculaire. Typologie des entrepreneurs, formation du capital, rôle des novations technologiques, structures et géographie des marchés, problèmes du salariat, etc. ne sont que quelques-uns des thèmes et des objectifs agités dans une pléiade de centres de recherches et d'instituts ou d'observatoires, – universitaires ou de droit privé –, discutés en leurs séminaires, tables rondes, colloques ou congrès⁽²⁾, consacrés par de provisoires élaborations en articles, mémoires ou thèses, et largement diffusés.

Pour immense que soit le chantier ainsi offert, force est de relever que les gens du patrimoine n'ont pu s'y tailler une place que restreinte, alors que la maintenance de sites, d'installations et de mécanismes, comme

(1) Denis WORONOFF, *Histoire de l'industrie en France du XVI^e siècle à nos jours*, Paris, Seuil, 1994, 671 p., illustrations (*L'Univers historique*).

(2) Voir, entre beaucoup d'autres, *Le patrimoine technique de l'industrie*, actes du X^e colloque national sur le patrimoine industriel (Mulhouse, 19-21 mars 1992, Société industrielle de Mulhouse, 1992), ainsi que *Le financement de l'entreprise au fil de l'industrialisation française, de la fin du XVII^e siècle au milieu du XX^e siècle*, colloque La Sorbonne-Nanterre (23-25 septembre 1993).

la transmission de l'archive, eussent dû constituer des buts primordiaux. Sans doute excessive, la formule-choc d'un journaliste, « Le patrimoine industriel français tombe en déshérence », traduit pourtant une réalité, la très fréquente indifférence de la plupart des acteurs de la vie économique⁽³⁾ pour des sauvegardes qui se heurtent aux perpétuelles contraintes financières. Ni la « cellule du patrimoine industriel » dont se dota le ministère de la Culture, ni le lent démarrage de l'archéologie industrielle⁽⁴⁾ ou l'excellence de certaines campagnes d'inventaires sectoriels⁽⁵⁾, et pas davantage l'action de quelques écomusées et la floraison de musées industriels, plus souvent artisanaux, locaux, n'ont pu convaincre, avec la vigueur suffisante, les autorités responsables.

Une fois ramenées à l'unique « Centre des archives du monde du travail » implanté à Roubaix⁽⁶⁾, réalisation de prestige destinée à revêtir un caractère national, mais qui, à lui seul, ne saurait répondre aux requêtes des cent départements de la République, et évanouies les perspectives entretenues par Jack Lang en 1982 (quatre autres centres à créer, dont un pour le secteur rhônalpin⁽⁷⁾), les lignes directrices d'une action sur les archives d'entreprises, précaires et incertaines, parurent se dérober. Du moins, en la seule région Rhône-Alpes et à l'initiative du comité scientifique du Programme Pluri-annuel en Sciences Humaines Rhône-Alpes, un inventaire de l'acquis en même temps qu'un recensement des objectifs, sorte d'état des lieux qu'une enquête ministérielle n'avait pu établir en 1983, furent-ils dressés, à partir de 1987, et menés à terme. Les concours successifs du Conseil Régional, de la Maison Rhône-Alpes des Sciences de l'Homme, du Centre Pierre Léon (Université Lumière, Lyon 2) et des services d'archives départementaux et communaux des huit départements, permirent de triompher des difficultés de financement, de localisation et d'assiette institutionnelle, de compétences administratives et scientifiques enfin, auxquelles la tentative aurait pu se heurter.

De cette conjonction d'efforts et de moyens, comme du labeur acharné et perspicace dont il faut créditer, artisan de la réussite et coordonnateur

(3) Emmanuel DE ROUX, dans le journal *Le Monde*, 13-14 août 1995, p. 15.

(4) Maurice DAUMAS, *L'archéologie industrielle en France*, Paris, Robert Laffont, 1980.

(5) Jean-François BELHOSTE, *Fonte, fer, acier, Rhône-Alpes, XV^e-début XX^e siècle*, Lyon, Service de l'Inventaire, 1992, 104 p.

(6) Yvette LEBRIGAND, « Le Centre des archives du monde du travail de Roubaix », dans le *Bulletin de l'institut d'histoire du temps présent*, n° 55, mars 1994, pp. 33-44, et du même auteur, sous un titre voisin, dans *La Gazette des Archives*, n° 168, 1^{er} trimestre 1995, pp. 50-57 ; Georges MOURADIAN, « La vocation nationale des archives du travail », dans *Archimag. Les techniques de l'information*, n° 82, mars 1995, p. 32.

(7) Un plaidoyer en sa faveur, présenté lors de journées sur la culture scientifique et technique organisées par le Conseil régional demeura sans écho : V. CHOMEL, « Archives industrielles, un projet rhônalpin », dans *Culture scientifique et technique : pour une politique régionale. Actes des journées de Charbonnières, 27-28 avril 1984* (Lyon, Conseil régional Rhône-Alpes et Direction régionale des affaires culturelles, 1984, 146 p.) pp. 51-69, 112-113.

avisé, M. François Robert, ingénieur d'études (CNRS), sont finalement issus, en 1993 et 1994, deux fort volumes, *Les archives d'entreprises en Rhône-Alpes, XIX^e-XX^e siècles*⁽⁸⁾, consignnant des résultats d'immense intérêt, tant pour la considération, toujours à reprendre, des modes d'intervention à retenir en un domaine particulièrement délicat de l'archivistique des fonds privés, que sous l'angle de prometteuses avancées dans celui de l'histoire économique-sociale de la seconde région industrielle de la France. En dépit du silence, assourdissant selon la formule, qui a accueilli sa parution, ce guide documentaire, près d'un millier de pages, requiert donc lecture attentive, au-delà même des spécialistes de l'entreprise.

*
* *

Au concept d'« archives du monde du travail », bâti dans les années 80 sur de solides fondements juridiques⁽⁹⁾ mais peu compris en raison même de son étendue, François Robert a préféré la notion plus évidente, en tout cas moins floue dans l'opinion et plus mobilisatrice, d'« archives d'entreprises », celles-ci étant définies comme « organisme(s), public(s) ou privé(s), accomplissant une fonction économique et disposant d'une autonomie de décision ». Par référence à l'entreprise, viennent, bien entendu, se ranger les institutions telles que syndicats, comités, groupes, associations, etc., mêlées à son fonctionnement économique et social⁽¹⁰⁾, principe de présentation que valide l'architecture du volume.

Aux directions départementales des services d'archives (huit en Rhône-Alpes) et aux archives communales impliquées par le thème (une quinzaine), se trouvent consacrés, juste hommage à une action scientifique de

(8) François ROBERT, *Les archives d'entreprises en Rhône-Alpes aux XIX^e, XX^e siècles. Guide documentaire*. Tome I. *Les services d'archives publics*. Avant-propos de Charles Millon. Préface de Jean Favier. Conclusion d'Yves Lequin. Lyon, 1993, 486 p. Tome II. *Hors services d'Archives publics (bibliothèques, fondation, (éco)-musées, services d'archives d'entreprises)*. Préface de Serge Chassagne. Lyon 1994, 507 p. (Les chemins de la recherche. Programme Rhône-Alpes. Ouvrage publié avec le concours de la Direction régionale des Affaires culturelles de Rhône-Alpes, de la Maison Rhône-Alpes des Sciences de l'Homme et du Programme Pluriannuel en Sciences humaines Rhône-Alpes).

Une seule tentative analogue pouvait être relevée antérieurement, celle de Catherine DHÉRENT, *Archives du monde du travail. Région Nord-Pas-de-Calais. Guide de recherche*, Lille, Archives départementales du Nord, Office régional de la Culture, 1986, 186 p.

(9) Hervé BASTIEN, dans *La pratique archivistique française* sous la direction de Jean FAVIER assisté de Danièle NEIRINCK (Paris, 1993, 630 p.), pp. 79-81.

(10) Entre les deux notions, « archives du monde du travail » et « archives d'entreprises », un certain flottement peut se faire jour, ainsi pour les mutuelles, absentes des notices établies par les directions des Archives départementales en dépit de leurs ressources en la matière, alors que François Robert, *Les archives d'entreprises, op. cit.*, t. II, pp. 355-358, retient la mutualité du Rhône.

premier ordre, poursuivie hors de tout tintamarre médiatique, le tome I en son entier et le quart du tome II. A la fin de l'année 1993, le total des fonds collectés par ces services, soit 365, atteignait près de 8000 mètres linéaires. Majoritairement dûs aux années 1980-1992, en suite de la stimulation suscitée par la loi sur les archives du 3 janvier 1979 puis une enquête, à vrai dire décevante, en 1983, ces résultats contrastent fortement avec ceux que l'on pouvait enregistrer une vingtaine d'années auparavant, inégaux sinon médiocres, sporadiques⁽¹¹⁾. « Les Archives départementales apparaissent donc comme la véritable colonne vertébrale de la politique de sauvegarde patrimoniale en matière d'archives d'entreprises », observe François Robert⁽¹²⁾.

D'ores et déjà pour certains fonds immédiatement communicables ou susceptibles de dérogations, à terme dans le plus grand nombre de cas, cet ensemble d'une exceptionnelle ampleur imposera une reprise de pans entiers de notre histoire économique et sociale. A dépouiller les différents chapitres, dûs, département par département, aux directeurs d'archives et à leurs collaborateurs ou aux archivistes communaux, véritables co-auteurs de l'ouvrage, un certain nombre de lignes de force se font jour, faisant surgir en cette artificielle région Rhône-Alpes, des similitudes, voire des parentés, d'évolution, génératrices d'une certaine cohésion.

Aux yeux de l'archéologue ébloui, chaque coup de pioche ne saurait, certes, ramener le trésor de Vix, ou, plus proche, le tombeau du prince celte de Saint-Romain-de-Jalionas ! Pour fixer les limites imposées aux actions de sauvegarde, il convient donc, sans majorer la portée de cet indicateur seulement externe, de noter que la moitié des fonds sauvés, épaves démembrées bien souvent, n'excèdent pas cinq mètres linéaires, hors d'état de fournir, par conséquent, aux doctorants, les séries bien constituées qu'ils ambitionnent⁽¹³⁾. Mais cette remarque avancée, la plupart des foyers économiques régionaux voient, récompense espérée, leurs destinées valablement documentées. Mince sans doute a été la récolte pour le XVIII^e siècle⁽¹⁴⁾, hormis pour Annonay avec les papeteries Johannot et Aubenas avec la manufacture royale de Mouchoirs Goudard et Ruelle,

(11) V. CHOMEL, « Les archives d'entreprises dans les départements », dans *La Gazette des archives*, 1974, pp. 19-35.

(12) François ROBERT, « La sauvegarde des archives d'entreprises : bilan de 45 ans de pratique en Rhône-Alpes », dans *La Gazette des archives*, n° 168, 1995, pp. 63-73, p. 66 ; du même auteur, « Références bibliographiques des travaux universitaires se rapportant à l'histoire des entreprises en Rhône-Alpes [1970-1993] », dans *Centre Pierre Léon d'histoire économique et sociale... Bulletin*, 1994, 4, pp. 63-80.

(13) Même remarque de Georges Mouradian, « La vocation nationale des archives du travail », art. cité.

(14) Pour les départements dauphinois, l'état des sources privées publié par le regretté Pierre LÉON, *La naissance de la grande industrie en Dauphiné, fin du XVII^e siècle-1869* (Paris, 1954, 2 vol.), pp. 878-884, demeure de forte utilité, en dépit des dispersions survenues dans l'intervalle.

comme pour les bourgs et villages de la Drôme méridionale, Dieulefit, Mirabel et Blacons, sites drapants ou papetiers.

En réalité, c'est à partir de la « révolution ferroviaire » du milieu du XIX^e siècle et jusqu'à la Communauté européenne du charbon et de l'acier et ses effets ravageurs pour le capitalisme provincial (1951-1967...), que se situent les plus riches entrées. En provenance de firmes à l'exemplarité reconnue, de vastes ensembles archivistiques provoqueront reconsidération de ces foyers de l'économie entre Alpes et Massif Central que furent et demeurent la métropole lyonnaise, prestigieuse place financière, un moment tentée par la métallurgie rhodanienne, ferme en sa volonté de prééminence textile, Saint-Étienne en son bassin charbonnier partagée entre armes, cycles et rubannerie, Grenoble enfin trouvant tardivement l'élan que n'avaient pu lui procurer la ganterie et la papeterie, dans la grosse chaudronnerie et la fabrication des conduites forcées et des turbines.

A feuilleter les tables, excellentes, les possibilités de travaux originaux, le temps venu, s'affirment, qu'il s'agisse de l'industrie extractive, du papier, photographique ou non, du coton, de l'hôtellerie, de la meunerie, etc. Et, hors des monographies, le mouvement social ne pourra être restitué sans sources, jusque-là absentes des archives publiques : dossiers et registres des chambres syndicales patronales, de comités d'entreprises, de syndicats ouvriers et employés, surtout CFDT. Ce survol des apports ne serait pas complet, si n'étaient relevés les contrats de dépôts noués depuis 1975 par les Archives départementales de la Drôme avec les syndicats de faillites de ce département, PME, PMI affrontés à la crise.

Scruter les horizons de la recherche historique de demain ou d'après-demain ne saurait dispenser d'un regard lucide sur les conditions dans lesquelles cette moisson a été engrangée, non plus que sur les mesures à prévoir pour que celle-ci puisse devenir pleinement accessible. Bien que la production d'inventaires d'archives soit rarement saluée comme objectif prioritaire par les hérauts de la Culture, les progrès d'une histoire fidèle à la vie profonde d'un temps, en l'occurrence le nôtre en ce XX^e siècle finissant, sont fonction de la mise au jour de sources inédites, classées et inventoriées. Des publications rigoureuses sur la manufacture (filature et tissage de coton) d'Annecy, les draperies drômoises de la région de Crest, les fonds iconographiques des archives Bouchayer-Viallet à Grenoble, la verrerie de Saint-Galmier dans la Loire attestent la maîtrise et la science qui président au traitement des écritures, juridiques ou comptables, des fonds d'entreprise⁽¹⁵⁾.

(15) *Archives départementales de la Haute-Savoie. La Manufacture de coton d'Annecy (15 J). Inventaire* par Evelyne COLLOMB-PATTON sous la dir. d'Elisabeth RABUT, Annecy, 1990 ; *Archives départementales de la Drôme. Fonds des moulinsages Emile Rey à Crest (56 J). Répertoire numérique détaillé*, par André BROCHIER et Martine MOLLARET, sous

Dans la majorité des cas cependant, des instruments de recherche partiels, voire de simples bordereaux d'enlèvement, les uns et les autres impropres à soutenir les investigations des chercheurs, sont seuls disponibles. Péremptoires, les totalisations statistiques effectuées par François Robert fournissent une lumière aveuglante sur l'ampleur de ce déficit. Les fonds d'entreprises dénués d'instruments scientifiques atteignent, pour les huit départements, 5531 mètres linéaires, soit 79 % du métrage total. Et de préciser : « Les forts pourcentages de fonds inaccessibles, se retrouvent dans la Loire (59 % des fonds et 93 % du métrage linéaire), le Rhône (50 % des fonds et 78 % du m. l.), l'Isère (43 % des fonds et 41 % du m. l.) et la Drôme (38 % des fonds et 70 % du m. l.) ». Une fois dissipé le mirage des centres d'archives du monde du travail, comme le remarque Mme Nathan-Tilloy, directeur des Archives de la Drôme⁽¹⁶⁾, « la prise en compte du véritable sauvetage de ces archives en péril que sont les archives des entreprises disparues ne s'est accompagnée d'aucune reconnaissance de cette tâche supplémentaire sous forme de moyens affectés à cet objectif... ». L'accumulation de fonds documentaires en vrac, non triés, inaccessibles, véritable non-sens, soulève les plus instantes interrogations pour l'avenir, dans la carence navrante de l'institution.

*

* *

Hors les services publics d'archives, sous-titre du tome II de ce *Guide documentaire*, directeurs et conservateurs de musées, et en un cas, celui de l'Écomusée du Roannais, bibliothécaires, animateurs de sociétés locales, ont pris part active à cette chasse aux archives⁽¹⁷⁾. Pour les institutions muséales les plus importantes, le souci, nourri de longue date, fut de ne pas disjoindre des collections conservées, des éléments documentaires formant corpus informatif de première nécessité : ainsi pour le Musée historique des Tissus et des Arts décoratifs, de Lyon, des albums d'échan-

la direction de Michèle NATHAN-TILLOY, Valence, 1991 ; *Archives départementales de la Savoie. Répertoire numérique du fonds Paul Girod* par Francine GLIÈRE, sous la direction de Philippe PAILLARD, Chambéry, 1992 ; *Archives départementales de l'Isère. Bouchayer et Viallet. Photographies* par Isabelle VERNUS et Jean LINOSSIER, Grenoble, 1993, 181 p. ; *Archives départementales de la Loire. Les verreries de Veauche...*, sous la direction d'Éliane VIALARD, Saint-Étienne, 1994.

- (16) *Les archives du monde du travail et les Archives départementales de la Drôme*, dans François ROBERT, *Les archives d'entreprises*, op. cit., t. I, pp. 55-58.
- (17) Non sans quelques anomalies : le fonds du tribunal de commerce de Roanne ne peut être rangé parmi les fonds récoltés dans l'écomusée du lieu. De même, le Musée de Charlieu sur la soierie, n'avait pas à faire état du fonds de l'Hôtel-Dieu de cette ville, étranger à l'histoire des entreprises.

tillons de dentelles, de soieries et velours, ou plus récemment, pour le Musée d'Art et d'Industrie de Saint-Étienne : catalogues, accessoires de cycles, albums, échantillons, objets divers, etc. Il en irait de même pour le Musée de l'Imprimerie et de la Banque, de Lyon, détenteur, dans les domaines des arts graphiques, des inestimables fonds Alain Bargilliat et Louis Moyroud, ce dernier inventeur de la photocomposition. Ailleurs, autour de musées plus modestes, la défense et illustration d'industries ou d'activités caractéristiques a permis le sauvetage sur place d'ensembles parfois notables, comme, pour la papeterie, le Musée des papeteries Canson et Montgolfier, à Vidalon, près d'Annonay, et le Musée de la Houille Blanche, à Lancey, lié à la mémoire d'Aristide Bergès ; ou, pour la soie artificielle, celui de la Viscose, à Echirolles⁽¹⁸⁾. Le même élan se retrouve dans quelques bibliothèques, celle d'Annonay, pour une importante mégisserie et la médiathèque municipale et universitaire de Valence, donataire des archives de la communauté Boimondeau.

En outre, il faut relever l'efficacité d'associations locales, telles la Société d'histoire de Firminy, qui a su recueillir les archives des Aciéries Jacob Holtzer, centenaires, ou la Société académique d'architecture de Lyon. Parmi les ressources de la Maison Rhône-Alpes des Sciences de l'Homme, une bonne douzaine de fonds, là encore les papiers d'une charge d'agent de change (Brac de La Perrière).

Cette diversité d'intervenants impliqués dans le sauvetage de la mémoire entrepreneuriale, au sein des cantons les plus dissemblables de la région, n'a pas seulement la vertu de soutenir, enrichir et encadrer les campagnes déployées par les services d'archives publics. Par la multiplicité de leurs points d'ancrage, leur attachement au maintien de localisations de proximité, leur maîtrise des inévitables difficultés d'ordre matériel, les artisans de ces sauvegardes, de toutes qualifications ou statuts, confirment de la sorte que, loin d'être close, la catégorie des « biens culturels » inclut les legs de l'âge industriel, dont, au premier rang, les archives des firmes, usines, établissements commerciaux, clé de son intelligence.

Au lendemain ou presque de la création de la Fondation de l'automobile Marius Berliet, le 28 avril 1984, M. Paul Berliet souhaitait, lors d'un colloque, la réalisation d'un « projet novateur qui réunirait toute la région autour [des] problèmes de transport⁽¹⁹⁾ », étendant sa suggestion aux transports ferroviaires, à propos desquels il ne manquait pas d'évoquer la figure de l'annonéen Marc Seguin, inventeur, comme chacun sait, de la chaudière tubulaire. Contrastant avec l'inertie d'une S.N.C.F. qui,

(18) Patrice RICARD, Jean-Louis PELON, Michel SILHOL, *Mémoires de Viscosiers. Ils filaient la soie artificielle à Grenoble*, Grenoble, 1992, 156 p.

(19) *Culture scientifique et technique : pour une politique régionale*, op. cit., pp. 100-101.

indifférente à l'attente des historiens, à vrai dire fort timides en la matière, s'est dérobée à la tâche de faire le clair sur le sort des archives du P.L.M.⁽²⁰⁾, les ressources archivistiques de la Fondation, créée en janvier 1982, rassemblées, conservées et classées avec diligence sous l'impulsion de Paul Berliet, constituent, d'après l'état que celui-ci a communiqué à François Robert, l'exemple le plus achevé d'archives industrielles, à la portée internationale, que l'on puisse rencontrer. Aux premières sections, incluant, en sus des archives familiales, celles du siège en leur complexité (direction générale, services financiers, commerciaux, recherche, personnel, etc.), succèdent celles des « filiales à l'étranger » (prospection, Brésil, Algérie, Maroc, Congo belge, Tunisie, Cuba, Sénégal, Nigéria, Chine, Indonésie, Portugal, Pologne, Iran). Un troisième ensemble englobe les sociétés ou groupes en relations avec la firme Berliet, entre lesquelles Bernard, Chausson, Cottin-Desgouttes, de Dion-Bouton, Delahaye, Panhard, Hotchkiss, Saurer, Saviem, etc. Si l'on ajoute à cette profusion de données celles que recèlent bibliothèque spécialisée, cinémathèque, photothèque, cartothèque, collections d'affiches, etc., on devra reconnaître sans réticences, dans l'initiative de l'industriel lyonnais, bien au-delà de ce qui a pu être accompli en des services officiels démunis, la mesure des exigences à satisfaire pour répondre à la requête, est-il précisé, des chercheurs qualifiés.

Non moins neuve apparaîtra l'ultime partie du volume dédiée aux « Services d'archives d'entreprises ». Sans doute, l'instauration, à Blois, d'une organisation archivistique complète, avec édification d'un bâtiment spécialisé à cet effet, pourvu d'équipements ultramodernes pour la conservation et la communication, par la Compagnie Saint-Gobain et Pont-à-Mousson, était-elle connue, notamment par les publications de son responsable, chartiste, M. Maurice Hamon⁽²¹⁾. Les fonds déposés à Blois provenant d'établissements ou sociétés inclus dans le Groupe Saint-Gobain – onze en Rhône-Alpes – font l'objet de soigneuses descriptions : verreries à Chambéry, Lagnieu, Saint-Just-Saint-Rambert, Saint-Romain-le-Puy, La Rivoire, cartonneries à Crest, Andancette, Salaise, Caluire. Il en va de même pour la SNECMA (Société Nationale d'Étude et de Construction de Moteurs d'Aviation), seule entreprise française, stéphanoise, dans la branche machines-outils, à fabriquer des tours verticaux, avec une filiale à Givors, cédée en septembre 1995 au groupe allemand Dorries Scharmann.

D'une autre ampleur que ces dernières, les archives historiques d'Électricité de France-Gaz de France, présentées voici plusieurs années en deux

(20) Françoise HILDESHEIMER, « Les sources de l'histoire des chemins de fer », dans *Les chemins de fer, l'espace et la société en France*, Paris, *La Vie du Rail*, 1989, pp. 371-373.

(21) « Saint-Gobain-Pont-à-Mousson et les archives », dans *La Gazette des archives*, n° 106, 3^e trimestre 1979, pp. 165-175.

volumes édités par leur Direction des affaires générales mais peu et mal diffusés⁽²²⁾, requerront, avant toutes investigations sur l'économie rhônalpine et l'hydroélectricité, de fervents pèlerinages à Blois où, comme celles de Saint-Gobain, elles se trouvent regroupées. A côté de fonds tels que ceux laissés par l'Énergie industrielle, lyonnaise, la Société des forces motrices de Savoie ou, grenobloise, la Société générale de force et lumière, un répertoire concis offre pour environ 180 sociétés comprises en Rhône-Alpes, dates extrêmes et métrage linéaire, d'ordinaire faible. Le recours aux unités d'exploitation, sur place même pour la période antérieure à la nationalisation, permet, en principe, accès aux sources complémentaires, le plus souvent techniques. Cet effort de clarification du passé, sous-tendu par un rassemblement ardu, doit être salué.

Dans l'un des meilleurs livres qui nous ait été donné sur l'espace économique lyonnais⁽²³⁾, l'auteur, M. Jean Labasse, géographe et historien mais surtout banquier, s'était tenu, secret bancaire impérieusement respecté, à une réserve extrême sur les sources qui fondaient ses analyses des mouvements fiduciaires, de place à place, mettant ainsi au jour les courants d'innervation en la région. Quarante années écoulées, voici que, dans les limites aux communications imposées par la loi du 3 janvier 1979, les portes du monde des affaires, salles des conseils d'administrations ou serviettes des inspecteurs, font mieux que s'entr'ouvrir selon Robert bien informé.

En premier lieu, les « archives historiques » des dix-neuf succursales ou comptoirs que possède la Banque de France en Rhône-Alpes, Lyon depuis 1808, Saint-Étienne et Grenoble en 1836 et 1838, Annonay en 1857, Chambéry et Annecy en 1865, les autres dans les vingt dernières années du siècle, deviennent accessibles. Qu'il s'agisse des archives « centralisées », c'est-à-dire conservées dans l'un des trois dépôts aménagés dans la banlieue parisienne par la Banque, ou des archives des comptoirs, cette option pour l'ouverture selon des normes élaborées avec le concours de la Direction des Archives de France, renouvellera, dans les années à venir, notre connaissance des entreprises, ne serait-ce que par la disposition des rapports d'inspection, inventaires et bilans, tableaux statistiques, dossiers financiers, etc.

Sous la direction d'un conservateur détaché des Archives de France, M. Nougaret, le plus important établissement de crédit français, première banque mondiale dans les années 1900-1914, le Crédit Lyonnais, s'est pareillement résolu à organiser la conservation de ses « archives historiques ». Pour concise et synthétique qu'elle soit, une note descriptive

(22) EDF-GDF, *Mémoire écrite de l'électricité et du gaz, les archives des anciennes sociétés*, Paris, 1990-1992, 2 vol., 355 et 509 p.

(23) *Les capitaux et la Région. Essai sur le commerce et la circulation des capitaux dans la Région lyonnaise*, Paris, 1955, 533 p., cartes hors-texte.

laisse pressentir l'exubérance des données que recèlent les fichiers et répertoires auxquels il se réfère. A ne signaler qu'une seule des pistes évoquées, un service des Études financières, créé dès 1871 par Henri Germain, renferme depuis cette date, sur papier, puis microfiches et, après 1990, disques optiques numériques, une série ininterrompue de « dossiers sociétés »⁽²⁴⁾.

Si l'on ne peut assurer que, au moins en leur premier âge, les caisses d'épargne furent, en l'absence d'un réseau bancaire largement implanté, les organismes de crédit de la petite ou moyenne entreprise, le mouvement des dépôts enregistrés dans leurs grands-livres et autres rapports d'activité constituera une inappréciable clé pour juger des comportements⁽²⁵⁾, face à l'argent, des bourgeoisies du temps de Balzac. Depuis 1822 pour Lyon, 1834 pour Bourg-en-Bresse et les pays de l'Ain, 1837 pour Vienne, etc., la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes Lyon, CERALP, issue de fusions récentes, offre, pour une quinzaine d'établissements, moyen de départager leur clientèle aux divers guichets.

*

* *

Malgré la netteté de ses constats et l'étendue de ses apports, le « Robert », puisqu'il faut bien substantiver l'ouvrage désormais indispensable aux acteurs du patrimoine comme aux chercheurs des universités, appelle compléments et adjonctions. Certains groupes industriels, les plus considérables par leur place dans l'économie rhônalpine comme par leur emprise sur les lieux, en sont absents, refus catégorique de communiquer toutes informations sur leurs archives historiques ayant été affirmé. Si un dépôt notable de Péchiney-Ugine-Kuhlmann a été effectué aux Archives du Rhône, silence absolu est fait sur les ténors de l'industrie que demeurent Rhône-Poulenc ou Thomson-Brandt, de même que sur la Compagnie Nationale du Rhône, responsable pourtant de vingt et un barrages sur le fleuve-roi, de Génissiat à la Méditerranée. Deux tomes supplémentaires sont, encore, à venir. L'un portera sur les institutions essentielles que sont chambres de commerce et d'industrie, chambres d'agriculture et de métiers, etc., le dernier sur les ressources, en effet, in-

(24) Roger NOUGARET, « Les archives bancaires en France et en Europe », dans *Direction des Archives de France. Les Archives du monde du travail. Actes du XXXIII^e Congrès des Archivistes français (Roubaix, 5-7 octobre 1993)*, Paris, Archives nationales, 1995, 197 p., pp. 119-125 ; Hubert BONIN, « L'histoire bancaire française entre l'université et les anniversaires », dans *L'information historique*, vol. 55, 1993, pp. 73-77.

(25) Raymond DARTEVELLE et Françoise HILDESHEIMER, *Les Archives. Aux sources de l'histoire des entreprises*, Paris, Éditions de l'Épargne, 1995, 144 p.

appréciables de la Statistique générale de la France, selon une voie inaugurée par Bertrand Gille⁽²⁶⁾.

En son état présent, l'ouvrage offre surface suffisante pour prendre juste mesure des atouts à exploiter et des obstacles à surmonter dès lors que conscience est acquise de la valeur exceptionnelle, mais aussi de l'extrême vulnérabilité de ce patrimoine écrit. Décisif atout pour donner chances pérennes à l'histoire de notre temps, le très large mouvement d'adhésions aux initiatives mémoriales qu'enregistrent ces deux volumes, est l'expression d'une reconnaissance des enjeux. Obstacles à vaincre, le refus tacite d'inclure fermement un projet peu médiatique, requérant au contraire discrétion, dans le champ des objectifs primordiaux d'une politique du patrimoine, la faiblesse pour ne pas dire l'inexistence des moyens engagés, la timidité dans la recherche de partenariats doivent être relevés.

Quoi qu'il en soit, laisser les choses aller leur cours ruinerait l'effort soutenu. Pour lutter contre le renoncement qui sanctionnerait l'inertie, sans doute conviendra-t-il, en cette deuxième région industrielle d'une France toujours membre du G7, d'opérer un retour aux conclusions exprimées par Mme Nathan-Tilloy et son collaborateur, M. Brochier, en constatant que « la prise en compte spécifique de ce type d'archives dans des dépôts réservés à cet effet, peut-être à l'échelon régional, disposant d'un personnel dont ce serait l'unique mission⁽²⁷⁾ » permettrait seule de sortir de l'impasse.

Qui n'a plus les mains aux mancherons ne saurait dire quel sillon creusera le soc. Mais pour le citoyen informé, conscient des menaces destructrices qu'une carence institutionnelle avérée laisse planer sur cette part minimale du patrimoine écrit des entreprises qu'il faut à tout prix recueillir et sauvegarder, le panorama que François Robert déploie dans sa crudité impose quelques conclusions, ne serait-ce que pour prendre date.

Tôt ou tard, la mise en place d'une structure régionale, plus légère que celles que l'on concevait au temps des nationalisations, constituera une urgence criante. Deux tâches lui seraient assignées. D'une part, le traitement des fonds collectés par les directions départementales d'archives avant retour pour conservation définitive. En outre, pour parer à une autre défaillance qui grèvera toute étude des cultures d'entreprises, la quête et la réception, à l'échelle des huit départements, d'une abondante et infiniment précieuse littérature spécifique en leur sein, imprimée ou grise, nullement drainée aujourd'hui, juridique, technique, commerciale, etc.

(26) *Les sources statistiques de l'histoire de France, des enquêtes du XVII^e siècle à 1870*, 2^e édition, Genève, 1980.

(27) *Les archives du monde du travail aux Archives départementales de la Drôme*, art. cité, p. 58.

Chevauchées dans les nuées ou illusoires rêveries à la poursuite d'un inaccessible irréel du futur, que ces propos non conformistes ? Le territoire de l'historien, tel que, voici quarante ans, l'ouvrait, entre Lyon et Grenoble, avec science, générosité et enthousiasme vibrant, l'initiateur que fut Pierre Léon, s'étendra, chaque lustre davantage, aux entreprises, lieux du crucial débat entre impératifs de la croissance industrielle et pressantes exigences du monde du travail, foyers d'une économie désormais planétaire. Aux Archives de France de faire face à cette requête, si moyens adéquats leur sont accordés...

Vital CHOMEL
*Directeur honoraire
des Archives départementales de l'Isère*